



Présentation de la nouvelle gouvernance

18 août 2020





Déroulement de la présentation

- Retour sur le contexte menant à la réforme
- Dévoilement de la composition du nouveau CA
- Explication de l'ensemble des postes et du mode de nomination
- Dates importantes

Contexte menant à la réforme

Étude de l'ÉNAP

La Ville de Baie-Comeau a procédé à l'octroi d'un mandat, l'automne dernier, afin que l'École Nationale d'Administration Publique (ÉNAP) puisse analyser le fonctionnement de l'organisme Hockey Junior Baie-Comeau qui agit en tant que gestionnaire de l'équipe depuis près de 10 ans.

Suite à ce mandat, dont les principales bribes furent rendues publiques le 16 décembre 2019, certaines recommandations furent formulées dans un rapport visant à munir le gestionnaire du Drakkar de nouvelles règles de gouvernance permettant de respecter le cadre législatif imposé aux organismes traitant de manière très rapprochée avec une ville.

Cession du pouvoir par l'ancien Conseil d'administration

Après discussion, il a été convenu en CA, le 29 juin, que les membres du conseil d'administration préféreraient laisser leur place aux représentants de la Ville pour mettre en place cette réforme, car ils n'étaient pas intéressés à continuer dans ce nouveau contexte de gouvernance imposé par le propriétaire.



Composition du nouveau CA



Ville de
Baie-Comeau

Représentants de la Ville de Baie-Comeau (4 membres)

Le CA accueillera quatre membres issus de l'administration municipale.



Représentants des partisans (3 membres)

Le tout nouveau CA donnera l'opportunité aux partisans d'être représentés. Le mode de sélection des partisans est expliqué en détail dans la suite de la présentation.



Représentants des grandes organisations et institutions de notre milieu (3 membres)

Le Drakkar souhaite également compter sur des hommes et des femmes issus des grandes entreprises de la région.

REPRÉSENTANTS DE LA Ville de Baie-Comeau

Membre #1: Membre Président

Membre #2: Membre Élu du conseil

Membre #3: Membre Fonctionnaire

Membre #4: Membre Discrétionnaire

REPRÉSENTANTS DES PARTISANS

- Membre #5:** Le membre #5 sera sélectionné par les représentants de la Ville de Baie-Comeau. Ces derniers feront une sélection dans la banque de candidatures en fonction des critères suivants :
champs d'expertise/qualifications; complémentarité avec les autres administrateurs; connaissance du milieu et du monde du hockey; lieu de résidence; disponibilité; connaissance du fonctionnement d'un CA; ancienneté à titre de titulaire de billets de saison
- Membre #6:** Le membre #6 sera sélectionné par les représentants de la Ville de Baie-Comeau. Ces derniers feront une sélection dans la banque de candidatures en fonction des critères énumérés plus haut.
- Membre #7:** Le membre #7 sera sélectionné à la suite d'un vote auprès des abonnés de la saison 2019-2020. Cinq candidats seront retenus par les représentants de la Ville, avant de passer aux votes. La période de vote durera du 8 au 21 septembre. Le gagnant sera annoncé lors du dévoilement du nouveau CA.

***Les partisans intéressés à l'un des trois sièges ont jusqu'au 7 septembre pour soumettre leur candidature. Le formulaire à remplir est disponible sur le site internet et à la billetterie de l'équipe.**

REPRÉSENTANTS DES GRANDES INSTITUTIONS

Membre #8

Membre #9

Membre #10

Le président par intérim de hockey junior Baie-Comeau, François Corriveau, enverra une lettre aux entreprises visées, afin de les inviter à identifier un employé de leur entreprise pour les représenter. Un document leur sera fourni afin d'officialiser le tout, si l'entreprise en question est favorable à cette invitation.

La lettre sera envoyée le 18 août 2020 aux dirigeants de chacune des entreprises. Ces derniers auront jusqu'au 7 septembre pour confirmer leur intérêt. Les représentants de la Ville prendront une décision lors d'un conseil d'administration en soirée.

***Si une personne est intéressée et qu'elle provient d'une de nos grandes organisations régionales, elle peut se procurer le formulaire sur le site internet du Drakkar et y joindre une lettre d'appui de son employeur.**

DATES IMPORTANTES POUR LES NOMINATIONS

- Ouverture des candidatures pour devenir représentant des partisans: **18 août**
- Envoie des lettres aux entreprises pour sonder l'intérêt : **18 août**
- Fin des candidatures pour devenir représentant des partisans : **7 septembre**
- Date butoir pour soumettre sa candidature comme représentant des grandes institutions : **7 septembre**
- Période de vote pour le membre #7 auprès des détenteurs de la saison dernière: **8 septembre au 21 septembre**
- Annonce officielle des membres du nouveau CA : **1er octobre (ouverture de la saison régulière de la LHJMQ)**



#SUNIRPOURCONQUÉRIR